Légende des SUP

- I4 : Servitude relative à l'établissement des lignes électriques
- I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisation de distribution et de transport de gaz
- PT1 : Servitude relative aux transmissions radioélectrique concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PM1 : Servitude liée aux plans de prévention des risques naturels prévisibles
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- A1 : Servitude de protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- PT3 : Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunication
- EL7 : Servitude liée à l'alignement des voies publiques

N

0 100 200 300 400 500 m

Département du Val d'Oise

Commune de CHAUVRY

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1A - Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Vu pour être annexé à la DCM d'Arrêt du

Cachet de la Mairie

Réalisé par : LPI	Référence : E15088	Délegation nord 128 rue de Charenton 75012 PARIS altereo
Validé par : EVC	Echelle : 1/4 000 zoom : 1/2 000	
Date : Juin 2018		